

PELAGOS

Sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée • FRANCE

En 1999, un Accord international entre la France, l'Italie et Monaco a concrétisé l'instauration d'un sanctuaire destiné à la protection des mammifères marins en Méditerranée. Grâce à des conditions hydrologiques particulières, cet espace maritime présente une grande richesse biologique et, en particulier, abrite de nombreuses espèces de cétacés.

Cette première aire marine internationale de protection pour les mammifères marins, d'une surface de 87 500 km², a vocation à créer des conditions favorables pour la conservation des populations et de leurs habitats.

L'action du Sanctuaire Pelagos repose sur trois axes principaux :

- > La connaissance des mammifères marins et de l'impact des activités humaines sur leurs populations.
- > L'implication des acteurs de la mer pour la recherche de solutions visant à réduire les causes de perturbation.
- > La sensibilisation de tous les publics et la promotion de comportements respectueux.



Édito

Voilà déjà un an, suite à un travail en commun avec l'Italie, un nouveau secrétariat pour le Sanctuaire Pelagos s'est réinstallé à Gênes après une procédure de recrutement française. Fannie Dubois et Pauline Boussion, respectivement Secrétaire exécutive et assistante ont retrouvé les locaux du secrétariat restés vacants pendant trois ans. Durant cette période, la Partie française du Sanctuaire, animée par le Parc national de Port-Cros a cependant initié et réalisé de nombreux projets, dont certains ont été repris au niveau international, ce qui a notamment permis d'alimenter la reprise du travail à trois. Il faut citer le travail relatif à la Charte avec les communes, l'initiative Ambassadeur Pelagos, la gestion du site internet français, l'actualisation des documents d'information, la poursuite des programmes de recherches, le travail sur le *whale-watching* : tenue de la liste des opérateurs et organisation de la première réunion de formation, réflexion sur la possibilité d'encadrer réglementairement certaines pratiques, l'élaboration en cours de la grille d'aide à la décision pour l'autorisation de manifestations nautiques ou bien encore le récent développement du système REPCET pour limiter les collisions. Il convient de saluer le travail de la Collectivité territoriale de la Corse qui a imposé le système REPCET pour la desserte maritime de l'île et qui a aussi largement contribué à la désignation par la France et l'Italie des Bouches de Bonifacio en tant que Zone Marine Particulièrement Vulnérable à l'OMI*. Nous avons pu valoriser ces actions lors des deux réunions du Comité Scientifique et Technique et de la réunion des Parties à Pelagos tenues en 2013 et ré-initier sur ces bases un travail entre les trois pays. Au niveau national, la réunion du Comité National du Sanctuaire a permis une fois de plus de vérifier la motivation des acteurs français. Il est temps de faire le bilan des acquis du Sanctuaire en terme de connaissance scientifique, de lancer de nouveaux programmes scientifiques conjoints : des initiatives sont en cours en ce sens, sur les fonds de Pelagos. Il faut aussi être particulièrement vigilant vis à vis des activités humaines qui ont ou qui pourraient compromettre la conservation des mammifères marins et développer des actions innovantes : la désignation du Sanctuaire en tant que ZMPV, portée par la France avec le soutien de Monaco fait partie de nos priorités. Un grand merci à tous ceux qui participent à faire de Pelagos une coquille bien pleine.

* OMI : Organisation Maritime Internationale



Martine Bigan, MEDDE, Point focal de la Partie française du Sanctuaire Pelagos

Sommaire

Actualité du Sanctuaire	P1
> Editorial	p1
> Ambassadeur Pelagos	p1
> Reprise des activités tripartites du Sanctuaire Pelagos grâce à un Secrétariat Permanent rendu à nouveau opérationnel	p1
> 5 ^{ème} Conférence des Parties	p1
> RAMOGEPOL	p1
Activités humaines	P3
> Réseau REPCET	
> Whale-watching et zones de risque	
> Echouages : le calme après la tempête	p4
Recherche	P4
> Suivi Aérien de la Méga-faune Marine en Méditerranée	p4
> Un projet collaboratif et multidisciplinaire en faveur du Grand Dauphin en Méditerranée	p5
> Chute libre des gestations chez le Rorqual commun !	p5
Sensibilisation	P6
> L'observatoire marin, relais Pelagos pour les communes du Golfe de Saint-Tropez	p6
> Toutes les communes partenaires du Sanctuaire réunies pour la 1 ^{ère} fois !	p6

Actualités

Ambassadeur Pelagos: je m'engage !

La Charte de partenariat Pelagos avec les Communes riveraines a séduit. Il fallait trouver une alternative pour les particuliers, amoureux de la mer, souhaitant à leur tour s'engager pour Pelagos.

La Partie française a donc cogité et la lumière fut, grâce au concours du Président de la FVSAAN (Fédération Varoise des Activités Nautiques). Désormais ils peuvent **devenir ambassadeur !** Quelques clics sur le nouveau site internet et le tour est joué.

S'engager oui, mais pour quoi ?

La rencontre avec les mammifères marins en mer est toujours une grande joie et un privilège pour les plaisanciers, toutefois ces derniers connaissent rarement

les règles d'approche. Trop souvent, les animaux sont dérangés et, fréquemment, les auteurs de la perturbation ne s'en rendent même pas compte. Le but premier de l'engagement en tant qu'ambassadeur consiste en une approche respectueuse des mammifères marins. Durant son inscription en ligne, l'internaute devra donc prendre connaissance du code de bonne conduite, et s'engager à le respecter, avant de valider sa démarche.

Les 500 premiers inscrits pourront recevoir un pavillon nautique pour arborer les couleurs de Pelagos. Ainsi auréolés du statut de partenaire, les nouveaux ambassadeurs auront pour mission de porter la bonne parole auprès de la communauté des gens de mer.

Nous comptons sur vous !



Alain Barcelo, PNPC, Equipe d'animation de la Partie française du Sanctuaire Pelagos

Retrouvez le poster en dernière page

Devenir ambassadeur PELAGOS
Pour un espace commun de protection et d'attention

Reprise des activités tripartites du Sanctuaire Pelagos grâce à un Secrétariat Permanent rendu à nouveau opérationnel

Le Secrétariat permanent a repris ses activités en janvier 2013. Installé au Palais Ducal à Gênes, dans les locaux mis à disposition par la Région Ligure, il bénéficie à présent du support administratif de l'*Istituto Superiore per la Protezione e la Ricerca Ambientale (ISPRA)*.

Au cours de la mise en sommeil du Secrétariat Permanent, les activités nationales de recherche ont pu être perpétuées, sans toutefois bénéficier de coordination tripartite.

Or, il est important de développer des protocoles communs de recherche afin de pouvoir rassembler et interpréter les connaissances ainsi acquises sur le même modèle.

Les mammifères marins ne connaissent pas de frontière. L'encadrement des activités socio-économiques ayant un impact sur les mammifères marins et leurs habitats doit non seulement s'effectuer à l'échelle tripartite, afin d'accroître l'efficacité des mesures entreprises, mais également en coordination avec les institutions internationales.



» Sanctuaire Pelagos

Palazzo Ducale, Piazza Matteotti, 9 • 16123 Genova
Email : secretariat@sanctuaire-pelagos.org



Fannie Dubois, Secrétaire exécutif, Accord Pelagos



Pauline Boussion, Assistante du secrétaire exécutif, Accord Pelagos

5^{ème} Conférence des Parties

La 5^{ème} Conférence des Parties du Sanctuaire Pelagos, présidée par M. Renato Grimaldi du Ministère de l'environnement italien, s'est tenue les 4 et 5 juin 2013 à Rome, en présence du Ministre Andrea Orlando et d'une cinquantaine de participants.

Événement marquant la reprise des activités tripartites, la Conférence des Parties a permis d'établir le bilan des activités menées par les Parties Contractantes depuis la 4^{ème} Conférence des Parties (Monaco, novembre 2009), d'adopter le budget et le programme de travail pour le biennium 2013-2014, et d'identifier les actions prioritaires à mener telles que la réalisation de la synthèse des activités et des connaissances sur les mammifères marins dans le Sanctuaire Pelagos et le lancement d'un appel à projet financé sur les reliquats de l'Accord.

Les projets de création du label pour les activités de *whale watching* et d'inscription du Sanctuaire Pelagos en Zone Maritime Particulièrement Vulnérable (ZMPV) ont également fait l'objet de discussions tripartites et d'engagement de la part des délégations.

Pour finir, l'accent a également été mis sur la nécessité d'harmoniser les activités des États Parties sur les protocoles scientifiques utilisés et sur les supports de communication développés.

» La prochaine Conférence des Parties se tiendra en France en 2015.



COP5 à Rome, Ministero dell'Ambiente e della Tutela del Territorio e del Mare

Fannie Dubois, Secrétaire exécutif, Accord Pelagos

RAMOGEPOL

L'Accord RAMOGE, tout comme Pelagos, représente un instrument de coopération scientifique, technique, juridique et administrative entre les gouvernements français, monégasque et italien.

2013 a marqué le vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur du plan d'intervention franco-italo-monégasque pour la prévention et la lutte contre les pollutions en mer : « *plan RAMOGEPOL* ». C'était au tour de la France, d'organiser un exercice maritime majeur d'assistance et de lutte contre les pollutions.

L'exercice « RAMOGEPOL 2013 », organisé par la préfecture maritime de Méditerranée, s'est déroulé du 8 au 10 octobre 2013 à l'ouest des Bouches de Bonifacio. Cette zone a été retenue en concertation avec les États parties à l'Accord RAMOGE eu égard à la singularité des lieux : détroit international, trafic maritime important, dans un environnement aux richesses écologiques exceptionnelles.

L'exercice a consisté à simuler une collision entre deux navires à l'ouest des Bouches de Bonifacio ; l'un des navires ayant subi un impact majeur, demandait assistance avant qu'une quantité importante d'hydrocarbures ne s'échappe de ses soutes, menaçant alors la biodiversité marine et les littoraux corses et sardes.

L'exercice s'est déroulé sur 3 jours :

Il s'agissait de réunir tous les moyens aéro-maritimes au port d'Ajaccio, puis de déclencher la phase d'assistance à un navire en difficulté (au cours de cette phase le préfet maritime de la Méditerranée a activé le *Plan RAMOGEPOL* afin de solliciter l'aide des États voisins dans la gestion de cet événement maritime de grande ampleur).

Les opérations maritimes et terrestres de lutte contre une pollution par hydrocarbures se sont tenues le troisième jour. La lutte étant menée par des moyens des différentes administrations des États participants ainsi que des moyens privés, dans les zones hauturière, côtière et littorale.

Ce type d'entraînement est primordial afin de garantir la plus grande efficacité des acteurs en cas d'évènement de mer dans la continuité des objectifs de l'Accord RAMOGE : préservation de la biodiversité en Méditerranée et coopération entre les États pour la lutte contre la pollution. Ainsi, « RAMOGEPOL 2013 » a constitué une étape importante du développement des capacités de gestion de crise maritime en Méditerranée.

Anne Vissio, Secrétaire exécutif, Accord RAMOGE



» Accord RAMOGE

3 av. de Fontvieille • 98 000 Monaco
Email : avissio@gouv.mc
Site : www.ramoge.org



Sanctuaire Pelagos : une marque déposée et protégée en France, en Italie et en Principauté de Monaco

Suite au constat de l'absence de protection de la marque « Sanctuaire Pelagos » en dehors de la Principauté de Monaco et pour répondre à l'usage illégitime et non concédé du logo remarqué par la délégation italienne auprès de plusieurs organismes et sur décision de la 5^{ème} Conférence des Parties (Rome, juin 2013), le Secrétariat Permanent a procédé au dépôt et à la protection du logo et de la dénomination des marques « Sanctuaire Pelagos » en France et « Santuario Pelagos » en Italie.



Une appli smartphone pour protéger les baleines !

Il faut bien l'avouer, certaines applications pour smartphones interrogent : pseudo scan d'empreintes digitales, simulateur de gyrophare, anti moustique ou encore prévision de l'âge du décès de l'utilisateur. Les exemples affligeants s'accumulent, comme pour démontrer que les développeurs sont parfois... à court d'idées !

Et si on protégeait plutôt les baleines avec son smartphone ? Comment ? En permettant à des usagers de la mer réguliers, tels que les opérateurs de *whale-watching*, d'informer cargos et car-ferries de la présence de grands cétacés sur leurs routes, dans l'objectif de limiter les risques de collisions. L'Appli REPCET (Repérage en temps réel des cétacés) est destinée aux opérateurs de *whale-watching* impliqués dans la démarche de certification Pelagos / ACCOBAMS.

Développée grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau et de la Fondation Bouygues Télécom, ce nouvel outil, disposant uniquement de la fonction « émission », permet aux opérateurs de renseigner REPCET en temps quasi-réel. L'application permettra également de signaler la position d'autres animaux emblématiques (une fonction « tortue » est déjà envisagée avec le CESTMED). Au-delà des opérateurs de *whale-watching*, elle est ouverte à tous les contributeurs experts, tels que les scientifiques en particulier. Elle est disponible gratuitement, sur demande motivée auprès de Souffleurs d'Ecume (appli@repcet.com).

Un grand merci aux opérateurs qui, avant même l'existence de cette appli, ont transmis leurs observations via les « moyens du bord » (téléphone cellulaire ou par le biais des sémaphores, que nous remercions aussi !) : l'Atlantide, Regard du Vivant, Vedettes des Iles d'Or et YS Fastboat Discovery.



Réseau REPCET

L'analyse des données REPCET 2012⁽¹⁾ était déjà encourageante, avec une augmentation des positions transmises de 61% par rapport à 2011. Fort de ce constat, une campagne de sensibilisation particulièrement conséquente a été opérée durant l'année écoulée⁽²⁾, ponctuée par une rencontre à Monaco, le 26 septembre 2013, co-organisée par les Secrétariats de Pelagos et d'ACCOBAMS⁽³⁾.

Les efforts importants déployés depuis maintenant 4 ans pour tenter d'équiper de nouveaux bateaux du système REPCET commencent à porter leurs fruits !

La Méridionale a reconduit son engagement (l'ensemble de sa flotte, des cargos mixtes, est équipée), ainsi que France Télécom Marine (REPCET à bord d'un câblé équipé). La SNCM, également partenaire historique, a installé REPCET à bord de 3 cargos mixtes, en plus du car-ferry déjà équipé. Gazocéan a rejoint le réseau, avec un gazier, ainsi que SOMECA Transports avec un cimentier. Cela porte à 10 le nombre de navires commerciaux équipés, auxquels il faut rajouter les contributeurs sédentaires, et notamment les précieux apports du CROSSMED. Par ailleurs, la délégation de service public pour la liaison maritime Corse-continent, attribuée par l'Assemblée de Corse en septembre dernier,

intègre désormais l'obligation d'équiper les navires d'un système pour limiter les collisions.

Enfin, en septembre 2013, Armateurs de France, publiait un communiqué de presse dans lequel Eric BANEL, Délégué Général, s'exprimait en ces mots : « Notre objectif est maintenant d'équiper tous les navires français amenés à traverser régulièrement le Sanctuaire Pelagos »⁽⁴⁾. La reconduction de ce soutien moral et technique associé aux bons résultats de l'année constituent un encouragement de poids pour poursuivre nos efforts et espérer atteindre, l'été prochain, un réseau constitué d'au moins une trentaine d'unités.

(1) www.repcet.com/docs/SE_2013_bilan-obs-repcet-2012_FINAL.pdf

(2) Conduite avec l'aide technique d'Armateurs de France, de La Méridionale, du GIS3M, de l'association Corsica Mare Osservazione, de la Fondation Nicolas Hulot et du CROSSMED, et avec le soutien financier du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et de la Fondation Bouygues Télécom.

(3) Opération conduite avec les soutiens techniques des Affaires Maritimes de Monaco, du Monaco Yacht Club, du Monaco Yacht Show, de La Méridionale, du Port de Gênes, et du Stars'N'Bars Monaco. www.repcet.com/docs/CP_MYS_2013%20FR_FINAL.pdf

(4) www.armateursdefrance.org/uploads/record_document28.pdf



Pascal MAYOL, Souffleurs d'Ecume

Raymond Croze



Monte d'Oro



Tamory



Jean Nicoli



Kalliste



Pascal Paoli



Piana



Capo Nero



Girolata



Paglia Orba



GDF SUEZ
Global Energy



Whale-watching et zones de risque

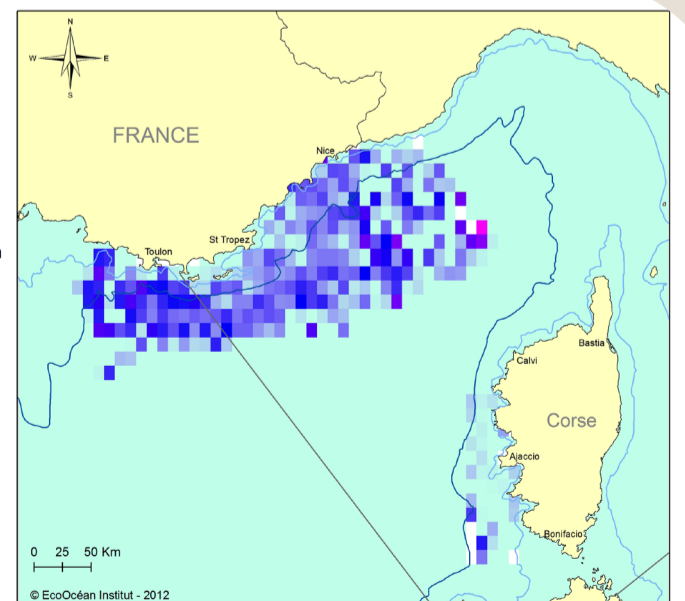
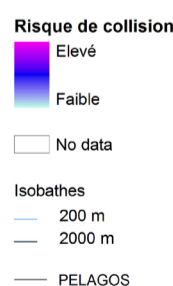
Le croisement entre les données de distribution des cétacés et du *whale-watching* permet d'obtenir des cartes de risque de collision/dérangement des animaux par cette activité. En distribuant ce risque dans l'espace et le temps, on obtient des outils permettant d'aider le travail des gestionnaires.

Une étude intitulée « *whale-watching* & plaisance : précision des connaissances et des mesures de gestion »⁽¹⁾ a permis d'obtenir ces cartes de risque. Ce travail offre aussi une mise à jour de nos connaissances sur le *whale-watching* (avec un focus sur une activité de pescaturismo en Corse) puis conclut sur des propositions de gestion. Parmi elles, la nécessité de mettre sur pieds le label, dont le cahier des charges a été officialisé il y a plus de trois ans, et qu'une quinzaine d'opérateurs attendent depuis leur formation, il y a presque 2 ans. Des préconisations sont également faites au sujet des détections aériennes (tolérées à ce stade dans les clauses du label). En effet, dans la mesure où les moyens aériens s'intensifient et, de fait, s'opposent à l'esprit du projet de gestion durable de l'activité, une proposition de révision des clauses est proposée. L'étude rappelle aussi qu'à défaut de mesures de gestion et de contrôles en mer, l'activité de nage avec les cétacés continue également à se développer, avec son lot d'inquiétudes sur la sécurité des baigneurs et la tranquillité des animaux. Enfin, les auteurs invitent la

France à user du Plan Stratégique quinquennal (2011-2016) de la CBI, un outil d'accompagnement des Parties Contractantes dans leur politique de gestion durable du *whale-watching* (prévoit notamment de faciliter l'accès à des organismes d'aide au développement et de financements).

(1) Étude financée par le Sanctuaire Pelagos, Partie française, Ministère de l'Environnement.

(2) Les auteurs rappellent l'importance de veiller au respect systématique du code de bonne conduite en vigueur pour l'observation des cétacés, et en particulier de la limitation à un seul bateau à proximité du groupe. Ils rappellent aussi que l'arrêt du 1^{er} juillet 2011, qui interdit la perturbation intentionnelle, s'applique à l'ensemble de la ZEE française.



Risque de collision/dérangement des cétacés par le Whale-watching



Sources : EcoOcéan institut et ses partenaires (Cybelle Planète, SCS, WWF, FNH) Système de coordonnées Mercator/WGS 1984



Echouages : le calme après la tempête

Les 26 derniers mois présentent une situation extrêmement contrastée sur le plan des échouages. Au déferlement de données enregistrées sur nos côtes de juillet 2011 à avril 2012, succède une période extrêmement calme sur l'ensemble des côtes méditerranéennes françaises.

Jusque dans la première décennie d'avril 2012, on était sur un rythme très soutenu, nettement supérieur à la normale (53 échouages dans le premier trimestre contre 36 sur la moyenne des 20 dernières années, soit + 47%), dans la continuité de la forte augmentation du nombre d'échouages signalés depuis l'été 2011. Ainsi, sur 10 mois, de juillet 2011 à avril 2012, on a enregistré 170 échouages, bien au-delà de la moyenne de 81 calculée sur la même période pour les dix années précédentes.

Et puis, subitement, plus rien ou presque. Sur les huit mois suivants, seulement 33 échouages ont été répertoriés (moyenne 1999-2011 : 52 individus). On ignore les raisons de cette tendance, qui se prolonge en 2013, avec par exemple 51 individus échoués sur une période de 12 mois, de mai 2012 à avril 2013, une valeur faible que l'on n'avait pas enregistrée depuis de nombreuses années. Il semble cependant que les échouages de cétacés connaissent régulièrement des pics marqués suivis par des périodes beaucoup plus calmes.

Au final, 93 échouages ont été dénombrés en 2012, ce qui la place au 6^{ème} rang sur les quarante dernières années, alors que nous n'avons reçu que 31 mentions d'échouage depuis le début de l'année 2013 (au 25/09/2013).

Sur le plan de la diversité spécifique, 2012 est une année assez riche, avec 6 espèces répertoriées. Comme toujours les Dauphins bleu-et-blanc *Stenella coeruleoalba* arrivent en tête avec 60 individus (74 % des échouages), suivis par les Grands Dauphins *Tursiops truncatus*, représentés par 14 échouages, valeur assez stable ces dernières années. A noter qu'il y a eu 4 échouages de *Tursiops* en Corse, 3 en PACA, et 7 dans le Golfe du Lion, essentiellement dans le Gard et l'Hérault, reflétant bien la dynamique actuelle de l'espèce.

Un Dauphin de Risso *Grampus griseus* à Porto-Vecchio et un autre échoué en Camargue, des restes d'un Cachalot

Frank Dhermain, Vice-Président du GECEM
www.gecem.org

Physeter macrocephalus à Bonifacio, 1 Rorqual commun *Balaenoptera physalus* rentré sur le bulbe d'un navire dans le Port Autonome de Marseille complètent le tableau.

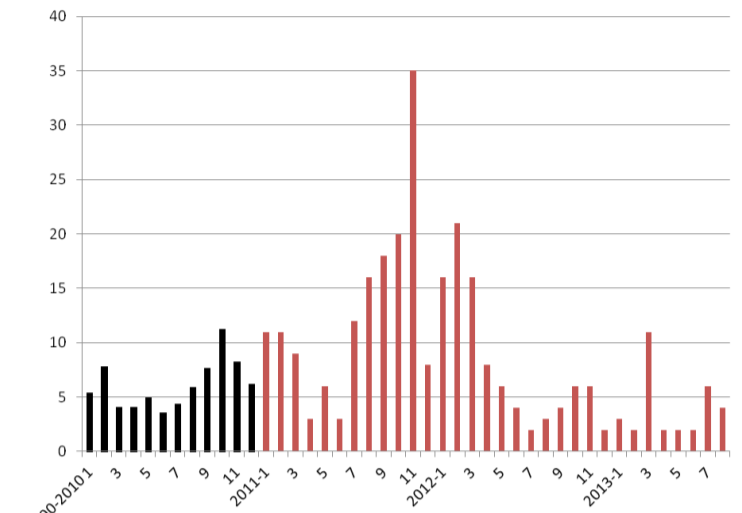
Une préoccupation grandissante vient de l'échouage de deux Baleines-à-bec de Cuvier *Ziphius cavirostris*, retrouvés toutes les deux à Aléria, Corse, presque au même endroit, début février et fin octobre 2012. En mars 2013, un troisième individu a été trouvé échoué à moins de 20 km de là. Dans les trois cas, l'état de putréfaction des cadavres n'a pas permis de faire des recherches poussées sur la cause de la mort, mais on ne peut que se montrer préoccupé par ces échouages répétés dans un même secteur, connaissant la sensibilité de l'espèce aux pollutions acoustiques aiguës, notamment lors de manœuvres navales...

Enfin, le chiffre de 13 dauphins non déterminés reflète deux phénomènes sans rapport entre eux : d'une part une meilleure transmission des signalements effectués en mer par des plaisanciers, via l'implication du CROSSMED et de la veille effectuée par Eco-Océan Institut, d'autre part, un certain manque de disponibilité aux périodes clés de plusieurs membres. Ce problème devrait être résolu fin 2013 par l'arrivée de correspondants nouvellement formés, en Corse, dans la région de Saint-Tropez et dans la zone ouest camarguaise.

Curieusement, en 2013, ni la Corse ni la façade continentale n'ont été concernées par l'épidémie de morbillivirus qui affectait les Dauphins bleu-et-blanc chez nos voisins italiens. Et à ce jour, dans une année très calme, le seul fait saillant, en dehors du *Ziphius* déjà mentionné, reste la découverte de 3 à 4 très jeunes *Stenella*, encore vivants ou morts depuis peu, dans les quatre premiers jours d'août, sur le littoral varois entre Sanary et le Rayol. Difficile de ne pas penser qu'ils se sont trouvés séparés de leurs mères, dans un mouvement de panique de cause indéterminée...



Ziphius échoué, Aléria, février 2012



Comparaison du nombre d'échouages mensuels dans la période de référence (1990-2010), en noir, et depuis janvier 2011 (en rouge).
Noter le nombre important d'échouages de juillet 2011 à avril 2012, puis le retour à un niveau inférieur à la moyenne.



Recherche

Suivi Aérien de la Mégafaune Marine en Méditerranée

En 2011, l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) a lancé un programme d'acquisition de connaissances sur les oiseaux et les mammifères marins pour alimenter la réflexion commune, contribuer à la désignation d'aires marines protégées et pour optimiser la gestion de ces espèces.

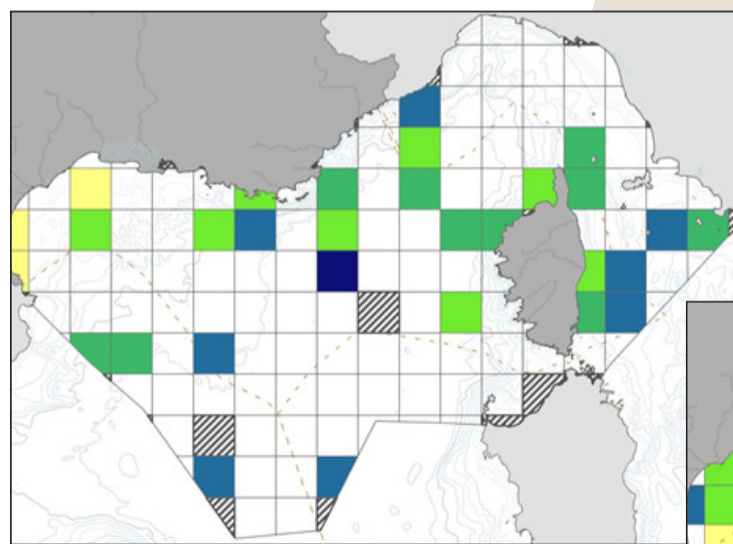
Dans ce cadre, l'Observatoire PELAGIS a réalisé deux campagnes de recensement aérien dans la ZEE métropolitaine. Les données collectées permettront d'estimer l'abondance des populations de prédateurs marins et de caractériser les habitats en vue de l'extension du réseau Natura 2000 en mer. En partenariat avec EcoOcéan Institut, 33 000 km de transects ont été parcourus en Méditerranée pendant l'hiver et l'été 2012 ; le Sanctuaire Pelagos a été échantillonné à trois reprises. Sept espèces de cétacés ont été observées (740 observations) : Dauphin bleu et blanc, Grand Dauphin, Dauphin de Risso, Globicéphale noir, Cachalot, Rorqual commun et Baleines à bec. L'échantillonnage effectué montre la variabilité saisonnière dans la distribution des cétacés. La distribution du Dauphin bleu et blanc varie peu au cours de l'année avec des densités plus élevées sur le talus et en milieu océanique. Le Grand Dauphin est plus fréquemment rencontré en hiver qu'en été sur le secteur ; l'espèce est plus pélagique que ce que décrit la littérature. A l'inverse, le Rorqual commun, qui affectionne le milieu océanique est plus fréquent pendant la saison estivale.

>> Les premiers résultats sont disponibles en ligne sur <http://cartographie.aires-marines.fr/?q=node/45>.

Emeline Pettex, Observatoire PELAGIS (UMS 3462) • Université de la Rochelle

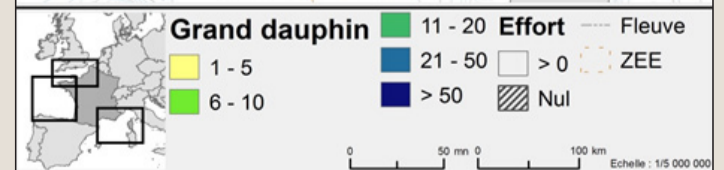
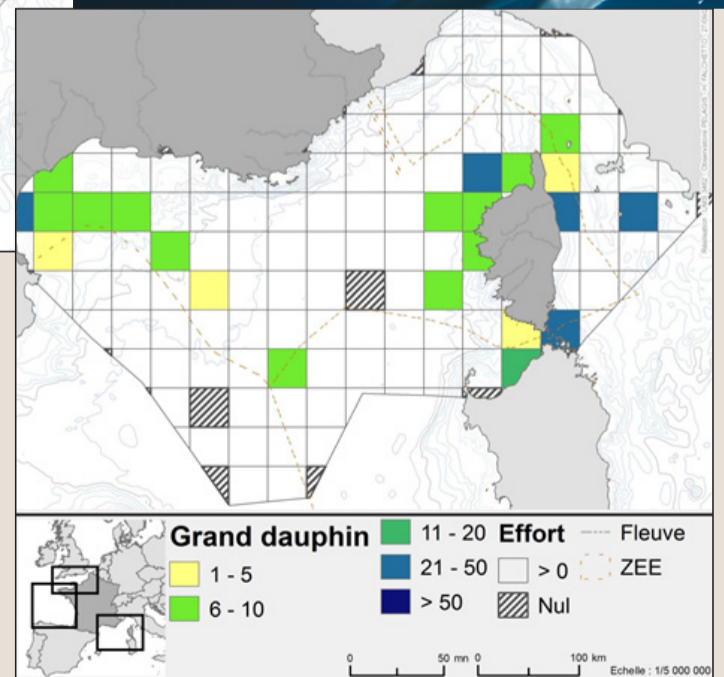
Boris Daniel, antenne Méditerranée, Agence des Aires Marines Protégées

Léa David, EcoOcéan Institut



Taux de rencontre du Grand dauphin en nombre d'observations / 1 000 km d'effort dans la ZEE méditerranéenne française.

en hiver 2011 (en haut)
en été 2012 (à droite)



Sources : SAMM2 ETE 2012
- Taux d'observation mailles 40 x 40 km : Observatoire Pelagos - Ullis 3462, MEDGE, AAWP, CEBC
- Fleuve : SANDRE
- Pays européens : ESPU bathymétrie : GEBCO, 2005
- Zone économique exclusive : VUZ, 2011
Système de coordonnées projeté : World Equidistant comic, Echelle : 1/5 000 000



Un projet collaboratif et multidisciplinaire en faveur du Grand Dauphin en Méditerranée

Le Groupement d'Intérêt Scientifique pour les Mammifères Marins de Méditerranée (GIS3M) a lancé début 2013 avec le soutien de la Fondation MAVA, du Fonds de Dotation pour la Biodiversité (programme « Save Your Logo ») et de l'Agence des Aires Marines Protégées, le projet GDEGeM Grand Dauphin Etude et Gestion en Méditerranée.
» www.gdegem.org.

Ce projet, réalisé grâce à la collaboration de nombreux partenaires, a pour objectif principal d'améliorer la conservation du Grand Dauphin en Méditerranée nord-occidentale.

Se déroulant sur 3 ans, il se découpe en trois objectifs spécifiques :

1) Améliorer la connaissance sur la population de Grands Dauphins le long des côtes méditerranéennes françaises

Grâce à un suivi par photo-identification tout le long du littoral méditerranéen français pendant 2 ans, la centralisation des données sur la base de données unifiée INTERCET créée et gérée par l'aquarium de Gênes, ainsi que la réalisation d'analyses génétiques.



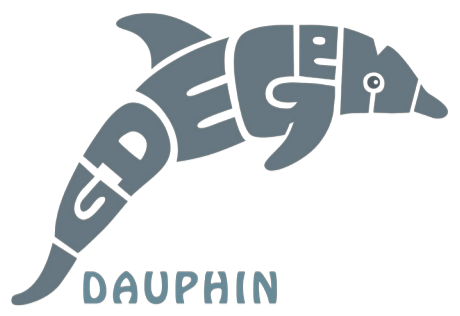
Hélène Labach,
Coordinatrice,
Chargée de projets GIS3M

2) Faciliter la mise en place et le suivi de mesures de conservation au sein des Aires Marines Protégées

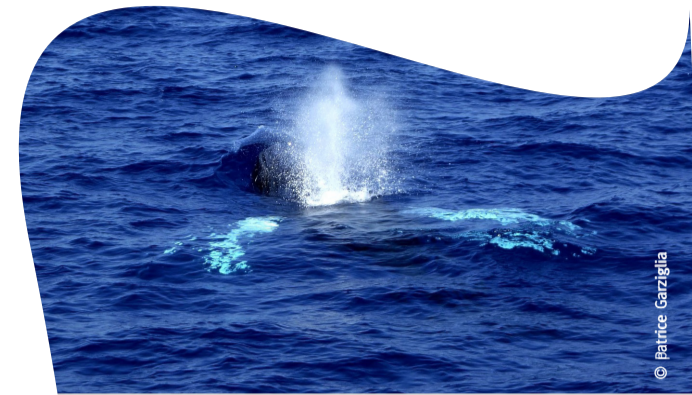
Grâce à une réflexion concertée initiée par l'envoi d'un questionnaire aux gestionnaires, la mise en place de protocoles de suivi standards, la formation du personnel des AMP, la promotion de mesures systématiques de conservation et la mise en place d'un projet pilote de suivi de l'espèce par acoustique passive au sein du Parc national de Port-Cros.

3) Faciliter la conservation du Grand Dauphin à l'échelle de la population méditerranéenne grâce à la création d'un réseau efficace

En renforçant la communication et l'échange de données entre structures scientifiques, au sein du réseau d'AMP et entre la communauté scientifique et les gestionnaires.



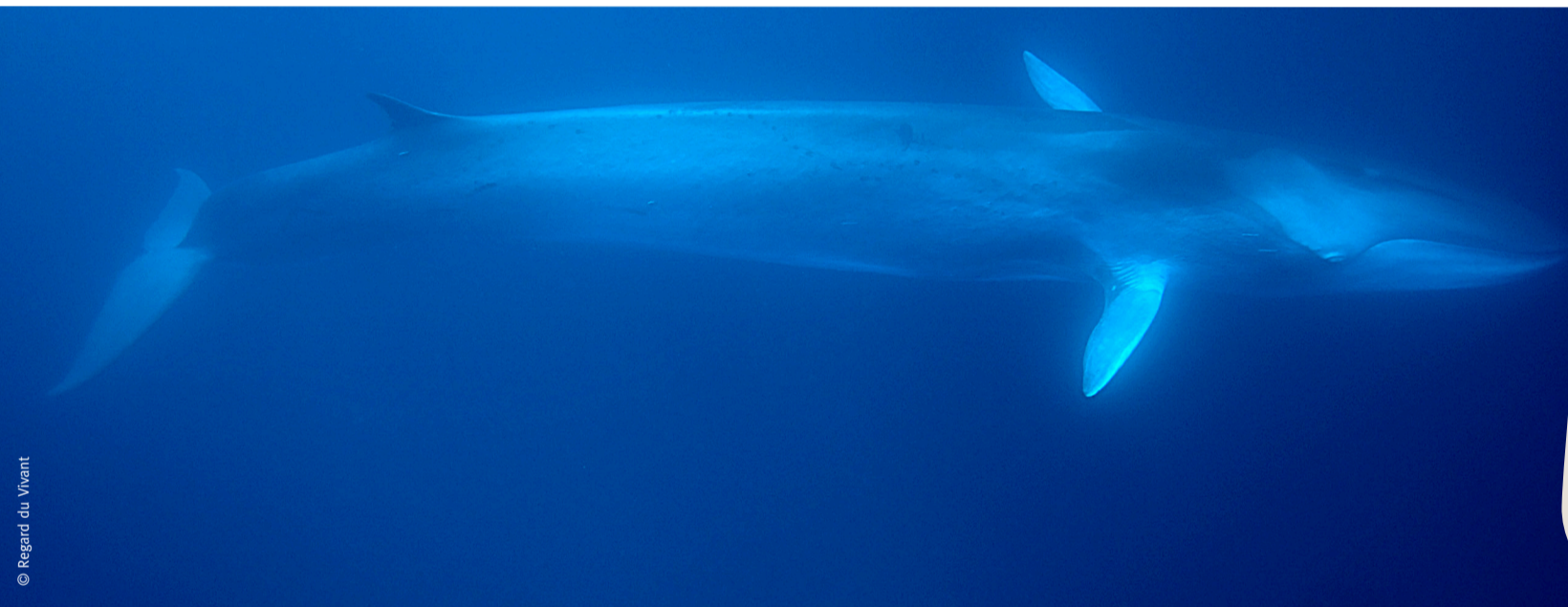
GRAND DAUPHIN
Étude et Gestion
en Méditerranée



Baleine à bosse

Des baleines à bosse en Méditerranée !

Le 23 juillet 2013, lors d'une sortie *whale-watching* au large de Monaco, les passagers du bateau Papeete ont bien pensé que la combinaison du soleil et de l'apéro leur jouait un mauvais tour ! Et pourtant, c'est bien une baleine à bosse d'environ 7 mètres qui croisait leur route. Plus étonnant encore, et totalement inédit en Méditerranée, l'animal suivait très clairement un rorqual commun ! De plus en plus d'observations de baleines à bosse sont rapportées en Méditerranée. Dans l'avenir, une amélioration des signalements, compilée à une synthèse des cas passés, pourrait permettre d'améliorer nos connaissances sur ce phénomène. Cette observation rappelle ainsi l'importance de l'implication des opérateurs de *whale-watching* dans les actions du Sanctuaire Pelagos.



© Regard du Vivant

Rorqual commun

Chute libre des gestations chez le Rorqual commun !

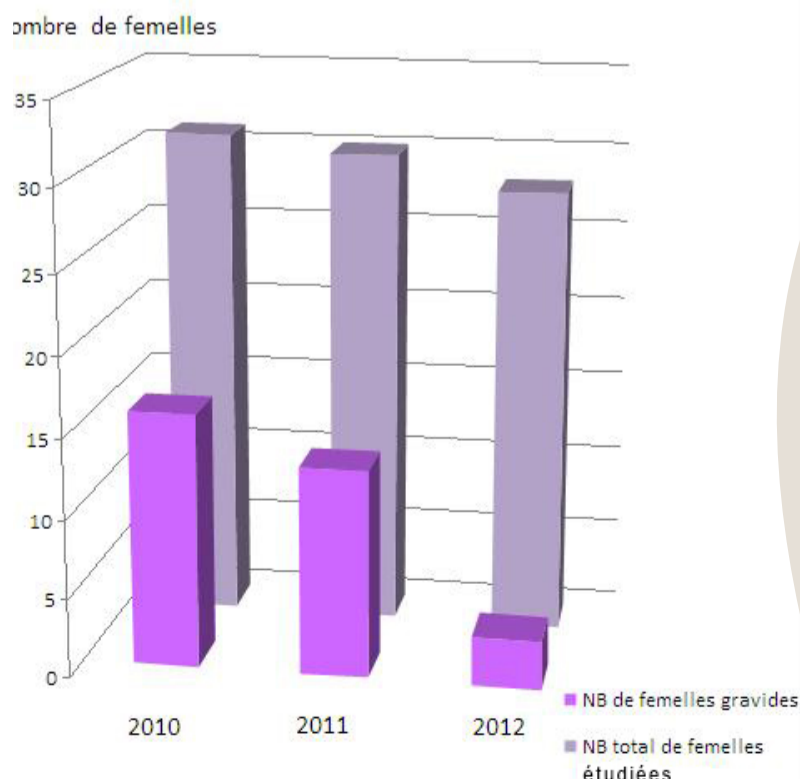
Le programme Cap Cétacés s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des connaissances des Rorquals communs du Sanctuaire Pelagos.

Un des objectifs est de mieux connaître les paramètres démographiques de cette population. L'analyse hormonale faite à partir d'échantillons de gras collectés par biopsies permet de connaître le statut physiologique reproducteur de ces cétacés en identifiant les femelles gestantes et les mâles mûres. En 2010 et 2011 une femelle sur deux était gestante. Ce résultat rassurant sur la capacité reproductrice de l'espèce est cependant en chute libre en 2012 : seulement 11% des femelles étaient gestantes cette année-là. Ce faible pourcentage pourrait correspondre, nous l'espérons, à une année de repos puisque les baleines donnent naissance à un petit tous les deux ou trois ans. Une autre hypothèse, en partie étayée par un taux de femelles en chaleurs élevé (40%), serait qu'il s'agit là d'un retard des gestations dans la saison. La troisième hypothèse enfin est plus sombre et serait liée à la ressource alimentaire. Il y a en effet un lien direct entre l'alimentation et la fécondité. S'il y a peu de nourriture, les animaux ne se reproduisent plus. C'est un risque non négligeable pour les Rorquals communs présents dans le Sanctuaire Pelagos qui se nourrissent exclusivement de krill, espèce d'eau froide. Si cette ressource venait à se raréfier, avec le réchauffement climatique par exemple, les conséquences pour l'espèce pourraient être catastrophiques. En 2013, 68 échantillons ont été recueillis entre juin et septembre. Leurs analyses sont en cours, les résultats sont capitaux.



Aurélie Tasciotti, Chargée de programmes cétacés et pêche, WWF France

Femelles gravides recensées lors des campagnes 2010, 2011 et 2012



Dans les travaux scientifiques du Parc national de Port-Cros, volume 27, numéro anniversaire pour les 50 ans du Parc national, vous trouverez un article original proposé par l'équipe d'animation de la Partie française : « Gouvernance et animation du Sanctuaire Pelagos, la première aire marine protégée transfrontalière de haute mer destinée à la protection des mammifères marins de Méditerranée ».

Cet article est disponible en téléchargement sur le site internet de Pelagos : <http://www.sanctuaire-pelagos.org/documentation/rapports-scientifiques>



L'observatoire marin, relais Pelagos pour les communes du Golfe de Saint-Tropez

Cavalaire-sur-Mer a accueilli en septembre dernier la Generali Solo, finale du championnat de France de course au large à la voile et en solitaire. Une belle occasion pour l'Observatoire marin de mettre en exergue auprès du grand public et des plaisanciers la beauté de l'environnement marin sur le territoire de la Communauté de communes*.

Animé en partenariat avec Port Cavalaire et le service environnement de la ville, le stand a attiré beaucoup de monde avec une moyenne de 250 personnes par jour. A l'instar des skippers engagés dans la course, les visiteurs ont pu naviguer sur le stand, du port jusqu'au grand large. Les principes de l'écoplaissance y étaient illustrés avec les opérations Ports propres et Ecogestes Méditerranée. La richesse des petits fonds marins, magnifiée par une exposition photographique prêtée par le Parc national de Port-Cros, était accessible au plus grand nombre grâce aux publications du Réseau Mer.

Côté large, les protégés du Sanctuaire Pelagos ont suscité beaucoup d'étonnement et d'admiration. Les plaisanciers étaient invités à s'engager pour leur protection en devenant Ambassadeur Pelagos.

L'occasion réussie de donner à voir l'étendue des richesses de la mer Méditerranée et de rappeler les bons gestes pour les préserver, à terre comme en mer.

*** La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez regroupe 12 communes pour 55 679 habitants. Parmi elles les communes littorales de La Croix-Valmer, Sainte-Maxime, Cavalaire-sur-Mer, Ramatuelle et Saint-Tropez, partenaires de la Charte Pelagos.**

Frédéric Thiébaud, Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez • Observatoire marin

Toutes les communes partenaires du Sanctuaire réunies pour la 1^{ère} fois !

Le 18 juin 2013, la Partie française a convié les personnels techniques de la Métropole Nice Côte d'Azur et des 25 communes signataires de la Charte de partenariat Pelagos. Cette table ronde a permis de créer une dynamique, de mieux se connaître, de partager le patrimoine de connaissances que nous avons en commun, de présenter les outils de sensibilisation à disposition et aussi d'échanger pour connaître les attentes des communes et pour réfléchir à ce que l'on peut construire ensemble.

L'assemblée a été particulièrement attentive à la présentation du réseau échouage par Franck Dupraz, vétérinaire et Président du GECEM. Ce dernier a rappelé la conduite à tenir en cas d'échouage de mammifères marins sur nos côtes (plus d'information à ce sujet sur la page : <http://www.gecem.org/reseau-national-echouage>).

A la suite de cette enrichissante réunion, le Comité Scientifique et Technique de Pelagos a adopté le projet d'une action tripartite en 2014 avec toutes les communes, françaises et italiennes, signataires de la Charte Pelagos. On peut imaginer un rapprochement entre les communes des deux pays sur le modèle des jumelages !

Marie Jarin, Equipe d'animation de la Partie française du Sanctuaire Pelagos

Nouvelle parution « Cétacés en Méditerranée, 12 ans d'études pour leur protection ».

Un ouvrage de Denis Ody, WWF-France, dédié à l'étude et la protection des cétacés de Méditerranée. Douze ans d'expéditions, de témoignages, d'observations et de recherches. Des photos à couper le souffle, des séquences de la vie marine inédites, des croquis d'expéditions, des histoires de mer et surtout un bilan sur la vie des cétacés aujourd'hui en Méditerranée.

>> aux éditions Biotope.



La maison des cétacés

Signataire de la Charte Pelagos depuis juin 2012, Le Lavandou poursuit ses actions de sensibilisation en faveur des mammifères marins. Face à la capitainerie, la commune a ouvert un espace d'information (exposition, films et documentation).



Le Sanctuaire Pelagos toujours présent « Au cœur de la Mer »!

La cinquième édition de cette manifestation organisée par la ville de Hyères sur le parking de la capitainerie, programmée du 9 au 13 février 2014, permettra de sensibiliser grand public et scolaires à l'environnement marin.



Menton

La commune envisage la reconversion du poste frontière en musée dédié à Pelagos!





Sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée

Devenir ambassadeur PELAGOS

Pour un espace commun de protection et d'attention

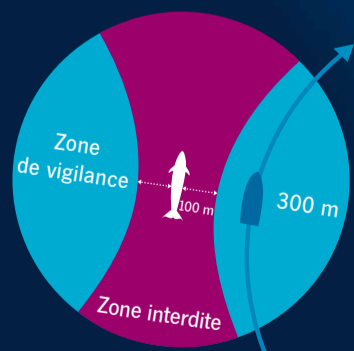


c'est s'inscrire en ligne

respecter le **code de bonne conduite**



sanctuaire-pelagos.org



Respecter la tranquillité et les zones d'approche des cétacés



Conception graphique: Soudeiros • Photo: D.F. Lamy, F. Beger